MUNICIPALITÉ DE
SAINT-CLÉOPHAS
356, rue Principale, Saint-Cléophas (Québec) G0J 3N0
Tel: 418-536-3023 - Fax: 418-536-1349
Courriel: stcleophas@mrcmatapedia.qc.ca - Site internet: www.stcleophas.com

Liste des contrats de plus de 25 000$

ANNÉE 2022

CONTRAT OCTOYÉ DE 25 000$ ET PLUS			
FOURNISSEURS	**DESCRIPTIONS**	**MONTANT NET**	**MONTANT TOTAL (TPS et TVQ inclus)**
Cimota	Membrane d'étanchéité fuite réservoir d'eau potable	428 661.51$	469 440.24$
Construction R. J. Bérubé	Remplacement de 5 ponceaux sur la route Melucq et rue du Moulin	240 832.46$	307 654.58$
P.J.T. Construction	Plafond suspendu au CPÉSTP	24 590.69$	26 930.02$
Eurovia Qc Construction	Rapiéçage d'asphalte à différents endroits	27 866.84$	30 517.82$
Entreprises L. Michaud	Réparation de fuites sur le réseau d'aqueduc	29 884.87$	32 727.83$
TMA	Déneigement des chemins	90 043.42$	98 609.29$
Transport Rock Gagné	Aménagement lot 5 381 089 (à proximité du cimetière)	56 244.09$	61 594.61$

FACTURES TOTALISANT 25 000$ ET PLUS			
FOURNISSEURS	**DESCRIPTIONS**	**MONTANT NET**	**MONTANT TOTAL (TPS et TVQ inclus)**
Entreprise A&D Landry	Décompte final – Chambre de débit – Eaux usées Travaux voirie – rang 7 Est Travaux voirie – rang 7 Ouest	29 772.83$	32 605.12$
MRC de La Matapédia	Quotes-parts et répartitions diverses - Honoraires divers Licences diverses - Téléphonie IP - Mise à jour Ajustement tonnage	168 239.47$	168 239.47$
Transport Rock Gagné	Transport de copeaux (Biomasse) Déménagement blocs de béton (centenaire) Travaux voirie (rang 7 Est et rang 7 Ouest) Travaux voirie (accotement haut du village)	33 216.70	35 376.62$

En vertu de l'article 961.4 (2) du Code municipal, la municipalité doit publier a liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000$ passés au cours du dernier exercice financier complet précédent avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000$. La liste indique, pour chaque contrat, le nom de chaque cocontractant, le montant de la contrepartie et l'objet du contrat. S'il y a lieu, la taxe sur les produits et service (TPS) et la taxe de vente du Québec (TVQ) sont incluses dans la dernière colonne du tableau.

Katie St-Pierre

Document préparé le 12 août 2023 par
Katie St-Pierre, directrice générale et gref.-trés.